

Contexte

Bâtie sur des valeurs de solidarité, de progrès social et environnemental, NRB entend assumer pleinement sa responsabilité « ESG » (Environnement/Social-Sociétal/Gouvernance) construite autour de ces trois grands piliers.

Pour plus d'informations, vous pouvez prendre connaissance de notre stratégie et notre approche en Sustainability sur notre [site internet](#).

NRB accorde donc une grande importance et un grand soin au choix de ses fournisseurs. Elle demande à ceux-ci d'adhérer à ses principes et de faire évoluer les leurs sur le même chemin.

Le rapport qualité-prix n'est par conséquent pas le seul critère de sélection.

NRB impose aux fournisseurs, lors d'un appel d'offre et/ou à la conclusion de chaque contrat, la signature d'une charte « Achats Responsables » qui couvre les domaines Environnementaux, Sociaux, basés sur le respect des Conventions de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) et de Gouvernance.

Un questionnaire « Achats Responsables » est également envoyé aux fournisseurs afin de connaître et d'évaluer leur implication en la matière « ESG ». Il est pris en compte dans les critères d'évaluation lors d'un appel d'offre.

En effet, lors d'une attribution d'un marché, outre le prix, NRB accorde de l'importance aux offres reprenant les aspects suivants (liste non exhaustive) :

- Qualité de service et du service après-vente ;
- Consommation et Économie d'énergie ;
- Matériaux et Consommables recyclables ;
- Réduction des déchets ;
- Réduction de l'empreinte carbone et plastique.

Vous trouverez toutes les informations sur nos engagements de réduction d'empreinte carbone et nos [dix essentiels de notre stratégie Sustainability](#) sur notre site internet

Politique d'achat

NRB, entreprise privée sous forme de société anonyme, est respectueuse d'une politique d'achat définie et précise.

Les consultations sont configurées comme suit :

- Appel d'offre suivant cahier des charges avec critères de choix définis ;
- Analyse des offres reçues sur base des critères de sélection ;
- Attribution du marché à un fournisseur choisi ;
- Contrat défini entre NRB et le fournisseur reprenant, entres autres points, le cahier des charges, les prix convenus et les modalités de facturation et de livraison.



Chaque membre de l'équipe Achat s'engage à respecter la politique d'achat de NRB, le code de conduite et les valeurs éthiques de l'entreprise à toutes les étapes du processus d'achat et à chaque échange avec les fournisseurs.

Dans un souci de transparence, de concurrence et de contrôle des coûts, NRB encourage la rotation de ses fournisseurs et le challenge de ceux-ci.

Vous souhaitez faire connaître votre société ?

Envoyez la présentation de votre société assortie de votre motivation à participer aux engagements de l'entreprise à achat@nrb.be.

Autres liens utiles

[Nos rapports annuels](#)

[Nos conditions générales fournisseurs](#)